

## Quand sera-t-il jugé en appel ?

Date : 15 novembre 2019

Comme je l'avais pressenti sur ce blog dans une contribution du 5 novembre intitulée "[Un député récidiviste](#)" (clic), une demande de renvoi du procès en appel du député LREM Mostapha Laabid (qui devait avoir lieu ce 20 novembre) vient d'être formulée par son nouvel avocat.

Tout en prétendant que sa condamnation en première instance l'entrave dans l'exercice de ses fonctions (*Ça fait 18 mois que ça me pourrait mon mandat ! Un député sous le coup d'une condamnation a du mal à faire valoir ses compétences et son expertise*), Mustapha Laabid tient à rester député le plus longtemps possible.

Je parierais volontiers que ce n'est pas pour déplaire à ses amis qui étaient allés le soutenir en première instance.



## **CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE**

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<https://etreounepasetrebretillien.com>

---

Reste à savoir si cette demande de renvoi va être acceptée, comme c'est hautement probable...

Pour aller plus loin : [liens vers toutes mes contributions concernant Mostapha Laabid](#) , déjà 3 fois condamné au pénal